

Réunion du Conseil Municipal du 17 juillet 2026

Compte rendu

L'an deux mille vingt-six, le 17 juillet à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie

Date de convocation du Conseil municipal : 13 juillet 2026

Présents : 14

M. LOMBARD Gérald, Mme BRON Sophie, M. CANTAN Cyrille Mme COLLIARD Soraya, M. DEREPIERRE Eric, M. DUPRAZ Didier, Mme GALLAY Sonia, M. GERIN Stéphane, M. IRLES Florian, Mme LEMAIRE Karine, Mme MONTET Stéphanie, M. MOREL-CHEVILLET Bruno, Mme TRABICHET Kathy, Mme VULLIEZ Nathalie

Excusée : M. ROGER

Mme MONTET Stéphanie a été élue secrétaire.

Le compte-rendu du conseil du 5 juin 2026 est approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

➤ Projet itinéraire cyclo-pédestre de la vallée du Brevon

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'une rencontre a eu lieu le 3 juillet avec les élus de la vallée, de l'interco et les responsables du service sentier afin d'évoquer les points particuliers sur les différentes communes concernées.

URBANISME

- DIA 07422226B0003 reçue le 3 juillet 2026 par Mr QUILICHINI Jean concernant 3 parcelles non bâties pour un prix de vente de 1.284 €
- DP 0742222600011 déposée 24 juillet 2026 par ECO'CLIMS pour la pose de 8 panneaux photovoltaïques au 830, route du Chef-lieu à Reyvroz. Demande acceptée
- DP 0742222600011 déposée 24 juillet 2026 par STG ENERGY pour la pose de 22 panneaux photovoltaïques au 528, route des 2 sapins à Reyvroz. Demande acceptée

BUDGET

➤ Point d'avancement du budget 2026 au 30 juin

Monsieur le Maire donne les éléments comptables sur l'avancement de nos budgets 2026. Ce prévisionnel devrait permettre de dégager, après remboursement des emprunts déjà contractés, une petite marge de manœuvre pour nos futurs projets.

➤ Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de créer, à compter du 1^{er} août 2026, un emploi permanent de secrétaire général de mairie au grade de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe, à temps complet afin d'assurer les fonctions, telles que décrites précédemment, et relevant de la catégorie hiérarchique B.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve cette délibération.

➤ Convention de mandat de facturation par l'ONF des recettes issues des ventes de bois

Monsieur Le Maire explique que suite à la réforme de la facturation électronique applicable au 1^{er} septembre 2026, l'ONF nous propose de lui donner mandat pour émettre et déposer sur Chorus Pro pour notre compte. Cette prestation est entièrement gratuite pour la commune.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

➤ Programme d'actions ONF 2026

Après présentation de programme proposé par l'ONF, la commune accepte les travaux sylvicoles suivants :

- Dégagement manuel de plantation sur la ligne avec maintien du gainage (parcelles Q et X) pour un montant de 3.420 € HT
- Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt pour un montant de 1.390 € HT. Ce montant correspond à un certain volume de travail qui pourra être complété éventuellement par un avenant s'il s'avérait insuffisant

➤ Arrêté transitoire de crise portant sur la forêt communale de Reyvroz

Monsieur le Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet d'arrêté transitoire de crise portant sur la forêt communale de Reyvroz établi par l'ONF pour la période 2026-2031 en vertu des dispositions des Orientations Nationales d'Aménagement et de Gestion modifiées le 21 avril 2020.

Il présente ce projet qui comprend :

- Des éléments de contexte,
- Des règles de gestion permettant la gestion de crise,
- Un engagement à tirer un bilan du volume sorti à l'issue de la période de cet arrêté

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à 107,85 ha.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve cet arrêté.

QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition salle polyvalente à l'association Bell'gym

Monsieur le Maire explique que l'association Bell'gym a sollicité la commune pour la mise à disposition de la salle polyvalente les mercredis soir pour leurs activités

Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention

Barnum Région

Monsieur Le Maire informe le conseil de la fourniture d'un barnum de la Région à destination des associations locales

Tour du Léman junior

Monsieur Le Maire informe que le Tour du Léman junior, épreuve cycliste amateurs qui a déjà organisé des départs ou arrivées sur notre commune sera, à nouveau présent le 29 août prochain

Le départ, pour les hommes, sera donné au chef-lieu à 11h du matin, pour une arrivée prévue vers 13h45 aux chalets de la Buchille à Vailly

Cette année, une épreuve femmes est organisée. Elle partira également du Chef-lieu à 14h pour arriver aux chalets de la Buchille vers 16h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

Prochain Conseil Municipal le 11 septembre à 19 heures.

Secrétaire de séance



**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

